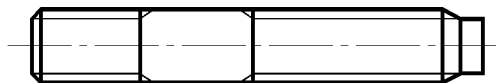


GOUJONS ASYMETRIQUES A BOUT PILOTE CYLINDRIQUE FILETAGE METRIQUE ISO

Page 1/6

SANS RESTRICTION D'UTILISATION



1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente norme spécifie les caractéristiques des goujons asymétriques à bout pilote cylindrique et de dimensions métriques, de 6 à 10 mm inclus de diamètre de filetage et d'implantation 1,5 d et 2 d.

2.CONSIGNES D'UTILISATION

IMPLANTATION :

- Dans l'aluminium et ses alliages : 2 d.
- Dans les autres métaux : 1,5 d.

CONSIGNES D'UTILISATION

Recommandation d'emploi:

Les goujons à bout pilote cylindrique ne doivent être préférés aux goujons à bout plat que lorsqu'ils sont **nécessaires** au montage.

Application :

Les couples d'implantation du tableau ci-après sont donnés à titre indicatif :

d nominal	M6	M8	M10
Couple (N.m)	1	3	6

Remarques :

Pour les cumuls de cotes, il est conseillé de tenir compte d'un enfoncement de 1,5 pas dans l'aluminium et de 1 pas dans les autres métaux.

Choix des goujons :

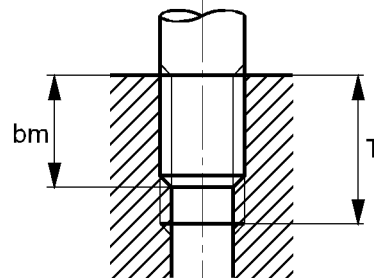
Les goujons dont les numéros figurent dans le tableau du § Numéros prioritaires sont à adopter, sauf impossibilité technique. A la date d'édition de la présente norme ils sont référencés en nomenclature (NEN). Si l'adoption d'autres dimensions, d'un autre revêtement ou d'une autre classe de qualité est **indispensable**, s'adresser au "Correspondant Pièces Répétives" local, présent sur chaque site d'étude, pour obtenir le numéro de pièce.

Détermination du trou (à préciser au plan)

Profondeur fileté : $T \text{ min.} = (bm + 1) + 2 \text{ pas.}$

Le filetage est réalisé dans la classe de tolérance 6 H (norme B11 3110).

Valeurs de T min. pour goujons normalisés.



d nominal	M6	M8	M10
pas	1	1,25	1,25
T min.	12	15	18,5
Implantation 1,5 d			19
Implantation 2 d	15	19	23,5
		19,5	24

Remarques :

Lorsqu'un chanfrein d'entrée de filetage est nécessaire, le blocage du goujon en fin de filet n'est garanti qu'à condition de respecter les valeurs de la norme B11 2110 dont le rappel d'indice est conseillé.

Dans le cas de trous non débouchants, une cotation limite est préférable à une cotation tolérancée. La garantie nécessaire au dégagement du taraud ne doit pas être inférieure à 6 pas.

Exemple de cotation :